

**ANALYSE**

**AVANT FORMATION**

**SUR**

**L' ILOTAGE**

## **POLICE DE PROXIMITE**

Le policier de proximité est présent dans la cité, c'est une police **qui anticipe**, qui **est connue et reconnue** de la population sur un territoire donné, **elle répond aux attentes** de la population pour **réaliser sa sécurité au quotidien**.

### **MISSIONS**

Aussi, le policier est présent dans son secteur, il **anticipe, analyse, prévient, communique, dissuade et réprime**.

### **MODE D'ACTION**

#### **1 – Un territoire défini**

- en secteur ou en quartier
- réaliste et connu de la population

#### **2 – Un contact permanent avec la population**

- participation active et effective à la vie quartier
- partenariat actif en matière de sécurité
- relation avec le public fondée sur l'écoute et le dialogue

#### **3 – Une action polyvalente**

- le policier est de ce fait un généraliste
- il permet de répondre immédiatement aux besoins quotidiens de sécurité, par sa présence, son dialogue, son aide ou assistance, ainsi que les contacts avec les partenaires locaux.

#### **4 – Une responsabilisation valorisante**

- des policiers clairement identifiés sur leur territoire
- avec des objectifs d'action définis
- avec une implication personnelle et un commandement participatif
- une capacité de proposition avec une autonomie d'action reconnue
- une évaluation des actions

#### **5 – Un service rendu de qualité**

- par la recherche d'une adaptation des horaires d'accueil et de présence
- par une assistance personnalisée aux victimes
- par une action particulière vers les plus vulnérables
- par le développement des déplacements chez les victimes
- par une recherche de solutions globales et durables aux problèmes de sécurité

### **MODE DE TRAVAIL DE L'ILOTIER**

L'agent a sept phases de travail dans son action quotidienne qui sont :

#### **1 – LE RECUEIL DE LA DEMANDE DE SECURITE**

- individuelle elle se recueille lors des contacts journaliers
- collective, elle se recueille de façon plus méthodique
- dans ces deux cas elle s'analyse par l'équipe de ce secteur

#### **2 – LA GESTION PAR OBJECTIFS**

- passage d'une logique d'application de consigne à une logique de responsabilité
- autonomie d'action dans la réalisation de l'objectif
- adhésion de toute l'équipe à l'action

### **3 – LA RESOLUTION DE PROBLEMES**

- analyse de la situation
- recherche de la variété des causes
- repérage des différentes possibilités d'action
- mise en œuvre d'une solution durable, éventuellement avec d'autres acteurs

### **4 – LE TRAVAIL EN EQUIPE**

- polyvalence
- confiance réciproque
- renfort mutuel

### **5 – LA COMMUNICATION**

**En externe** avec les partenaires et le public :

- informer sur l'action des services et résultats obtenus
- informé sur un évènement

**En interne** :

- mobiliser sur les objectifs locaux de police de proximité
- faire remonter les attentes en matière de sécurité

### **6 – EVALUATION**

- c'est la contrepartie de la responsabilisation et de l'autonomie de l'agent
- consiste à vérifier en permanence la qualité du service rendu

### **7 – ESPRIT DE SERVICE PUBLIC**

- marque le souci de l'agent d'assurer une prestation de qualité

## **LE RECUEIL D'INFORMATION**

Celui-ci peut s'effectuer au cours des missions ou des contacts avec la population, commerçant, conseil de quartier, association, ou élus.

### **1 – DANS LES MISSIONS**

- au cours des patrouilles
- d'accueil

### **2 – DANS LES CONTACTS**

- avec des témoins d'infraction
- avec la population
- avec les commerçants
- avec les partenaires
- avec le public scolaire
- les associations

Dans tous les cas, l'agent doit :

- 1 – trouver des solutions durables pour éviter le renouvellement du problème
- 2 – aider au fonctionnement du CLS et du partenariat
- 3 – établir mensuellement une fiche d'ambiance secteur